



# DEROULEMENT TOURNOI U11

## DIMANCHE 14 JUIN 2015

Le tournoi regroupera 32 équipes composées au maximum de **11 joueurs licenciés**. (8+3 remplaçants), sur les terrains en synthétique du stade Trévoux et ceux pelusés du stade Neveu, distants de 150 mètres.

**- 1ERE PHASE (9h00-12h00):** Les équipes sont réparties en 8 poules de 4 équipes. Dans chaque poule, les équipes se rencontrent sous forme d'un mini championnat suivant le planning fourni par les organisateurs. Chaque match dure 12 minutes. Le classement est effectué de la façon suivante par les organisateurs :

1 victoire: 4 points

1 nul : 2 points

1 défaite : 1 point.

En cas d'égalité les équipes sont départagées comme suit :

a) Goal average général

b) Goal average particulier

c) Meilleure attaque

d) Une série de 3 tirs au but

**- TOUR DE BRASSAGE (13h00-14h00):** => Tour de brassage afin d'établir des poules de niveau entre :

- **Les 1<sup>ers</sup> de chaque poule de la 1<sup>ère</sup> phase** => Tournoi des AS

(Les vainqueurs du tour de brassage intègrent le tournoi des AS 1, les perdants le tournoi des AS 2).

- **Les 2<sup>èmes</sup> de chaque poule de la 1<sup>ère</sup> phase** => Tournoi des CHAMPIONS

(Les vainqueurs du tour de brassage intègrent le tournoi des CHAMPIONS 1, les perdants le tournoi des CHAMPIONS 2).

- **Les 3<sup>èmes</sup> de chaque poule de la 1<sup>ère</sup> phase** => Tournoi EUROPA LEAGUE

(Les vainqueurs du tour de brassage intègrent le tournoi EUROPA LEAGUE 1, les perdants le tournoi EUROPA LEAGUE 2).

- **Les 4<sup>èmes</sup> de chaque poule de la 1<sup>ère</sup> phase** => Tournoi CONSOLANTE

(Les vainqueurs du tour de brassage intègrent le tournoi CONSOLANTE 1, les perdants le tournoi CONSOLANTE 2).

En cas d'égalité à la fin de ces matches de 12', séance de tirs au but (3 tirs, puis mort subite)

**- 2EME PHASE (14h10-17h15):** 8 poules de 4 équipes (de niveau) selon le résultat du tour de brassage.

Même formule que pour la 1<sup>ère</sup> phase (Mini championnat / matchs de 12 minutes / 4-2-1 pour les points).

Conformément à l'esprit du Label, pas de classement communiqué à l'issue de la deuxième phase.

Le règlement sera celui du football à 8 édité par le district du Rhône (Hors-jeu jugés aux 13 mètres, interdiction pour le gardien de se saisir du ballon à la main sur une passe en retrait délivrée du pied par un partenaire + dégagement de volée ou de ½ volée interdit, surface de 26m X 13m, etc)... Chaque équipe effectuera 7 matchs tout au long de la journée (3 ou 4 sur l'herbe, 3 ou 4 sur le synthétique), et **pourra présenter 2 joueurs à l'essai sous réserves de présentation d'un certificat médical** ou d'une photocopie de la licence de l'année en cours du club quitté (pour la question de l'assurance).

Merci d'arriver 30 minutes avant votre 1<sup>er</sup> match. **En cas d'absence d'une équipe à l'heure prévue de son match, celle-ci aura match perdu (3-0).**

Toute situation litigieuse sera arbitrée par les organisateurs et ne pourra faire l'objet d'un appel.

La remise des récompenses se fera à l'issue du tournoi en présence des équipes participantes.

**L'arbitrage sera effectué par des arbitres officiels ou des jeunes bénévoles. Merci de respecter leurs décisions, ce tournoi doit rester un moment convivial, un exemple de sportivité et de fair play pour nos jeunes footballeurs.**

**Nous comptons sur l'exemplarité de chaque éducateur.**

Votre participation à ce tournoi implique l'acceptation du règlement. L'AS CRAPONNE décline toute responsabilité civile ou pénale, celle-ci restant à la charge de chaque club participant.

ASSOCIATION SPORTIVE DE CRAPONNE – Section FOOTBALL – FFF n° 504730

Siège social : Stade Neveu, 62 rue Joseph Moulin 69290 CRAPONNE

Tel : 04.78.44.61.20 (stade Neveu) – fax : 04.37.22.02.31

<http://ascraponne.footeo.com>